SNUEP
LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
F.S.U.
www.normandie.snuep.fr
sa.normandie@snuep.fr

snes NORMANDIE
Syndicat National des Enseignements de Second degré
F.S.U.
www.normandie.snes.edu
normandie@snes.edu

SNEP NORMANDIE
F.S.U.
www.snepfsu-normandie.net
s3-normandie@snepfsu.net

Directrice de la publication : Claire-Marie Feret - Réalisation : Elfie Demarest - Imprimerie Planète graphique - septembre 2026



Ensemble pour défendre nos métiers et notre projet de société !



Après un été marqué par des vagues de canicule successives et des incendies désastreux, et au début d'une année scolaire avec des échéances électorales lourdes d'enjeux, difficile de reprendre le chemin de l'école le cœur léger. D'autant qu'après dix ans de macronisme, le service public d'Éducation est bien abimé.

Le second degré est particulièrement exsangue : les effectifs dans les classes battent des records, les réformes successives ont fait perdre du sens à nos métiers, nos conditions de travail et nos rémunérations sont chaque année plus dégradées.

Pour autant, l'action collective reste le meilleur rempart face à ces attaques et à la morosité qui nous guette. La fin des groupes de niveaux dans les collèges, l'ouverture de discussions pour un vrai statut des AESH, le rétablissement de plusieurs postes supprimés, l'accompagnement permanent des collègues face à l'administration, le suivi des carrières... autant de bonnes raisons d'avoir confiance dans notre capacité à faire entendre nos voix et à améliorer notre quotidien professionnel.

Si les victoires ne sont pas toutes suffisantes, rappelons-nous toutefois que l'action syndicale n'est pas vaine et que nous avons besoin de syndicats forts. C'est pourquoi, du 3 au 10 décembre, dans le cadre des élections professionnelles, il faudra voter massivement pour la FSU et ses syndicats. Il faudra nous donner la force de poursuivre ensemble les luttes menées ces dernières années pour nos métiers et pour le Service Public d'Éducation.

Le mardi 29 septembre, soyons nombreuses et nombreux en grève et dans la rue, à l'appel de l'intersyndicale, pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Et dès le début de l'année scolaire, adhérez ou ré-adhérez au syndicat de la FSU qui vous concerne, pour faire entendre votre voix et renforcer le collectif.

Bonne rentrée et bonne année scolaire !

Claire-Marie FERET,
Secrétaire académique du SNES-FSU,
Représentante de la FSU au CSA académique.



Des personnels mieux rémunérés...



Pour nos salaires En grève le 29 septembre !

Point d'indice : l'ère glaciaire

Pour la FSU et ses syndicats, la revalorisation salariale est une urgence. Le point d'indice n'a augmenté que de 7 % depuis 2010 quand le coût de la vie a augmenté de 28 %. Pour toutes les catégories, l'indice du premier échelon est rattrapé par le SMIC ou s'en approche (un·e enseignant·e, PsyEN ou CPE débute à 1,04 SMIC). Pour les AED et les AESH, il n'y a eu aucune autre revalorisation que celle du SMIC. Les AESH sont plus particulièrement maintenues en situation de précarité aggravée avec les temps incomplets qui leur sont imposés.

Des débuts et milieux de carrières aplatis

Les primes « d'attractivité » pour les enseignant·es, PsyEN et CPE lissent l'augmentation annuelle moyenne autour de 1 % pour les 15 premières années de carrière, soit moins que l'augmentation du coût de la vie. Le taux de promotion d'accès à la hors classe n'évolue plus depuis 2025 alors que ce grade est devenu le seul moyen de rattrapage d'une maigre partie du décrochage accumulé.
Pour les AED en CDI, l'administration refuse d'appliquer ses propres textes et se révèle pour l'instant incapable de proposer une grille d'avancement à la hauteur des missions essentielles exercées par ces personnels.

Des fins de carrière bloquées

Avec l'allongement des carrières, le verrouillage de l'accès à la classe exceptionnelle est toujours plus intolérable. La FSU réaffirme sa revendication de déroulements de carrière fluides, fondés sur un rythme unique le plus favorable, sans obstacle de grade, ni contingentement ou critères fonctionnels. Le principe acté en 2017 d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades est désormais insuffisant : la FSU revendique pour chacun·e l'accès à l'indice terminal du grade le plus élevé de son corps ou cadre d'emploi au bout d'une carrière complète.

La FSU demande des déroulements de carrière fluides, fondés sur un rythme unique le plus favorable

Mobilisé·es et en grève le 29 septembre !

Pour la FSU, ces pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis plus de 15 ans sont inacceptables. Elle appelle à la grève et à la mobilisation le 29 septembre pour peser sur les arbitrages budgétaires à venir, pour gagner des mesures de revalorisation salariale pour toutes et tous.

Bertrand Buffetti

Remboursements de frais

Il existe des dispositifs de prise en charge financière des transports, mais ils sont parfois méconnus. Mieux les connaître c'est être mieux remboursé·e !
- **Remboursement de vos frais de déplacement**. Si vous partagez votre service entre plusieurs établissements ou si vous êtes TZR affecté·e à l'année, le service en ligne Chorus-DT vous permettra d'obtenir des indemnités kilométriques et une prise en charge de vos repas.
- **FMD : Forfait mobilités durables**. Si vous utilisez souvent le vélo (y compris électrique), la trottinette, le covoiturage, déclarez chaque année par un formulaire papier vos déplacements à votre établissement en décembre.
- **Prise en charge partielle de l'abonnement de transport en commun** à hauteur de 75%. Si vous avez un abonnement de bus, train ou location de vélo, envoyez le justificatif à votre DPE à chaque achat d'abonnement.
- **ISSR : Indemnité spéciale de sujétion de remplacement**. Si vous êtes TZR et n'avez pas d'arrêté d'affectation annuel (du 1er septembre au 31 août donc), déposez chaque mois cette demande au secrétariat de votre établissement d'exercice.

Dans tous les cas, contactez-nous car les conditions posées par le rectorat pour bénéficier de ces dispositifs sont parfois obscures. Mais nous y avons droit et il faut s'en saisir !

Léon Lefrançois

Protection sociale complémentaire
Cette réforme n'est pas la nôtre

La FSU était opposée dès le début à l'idée d'une PSC obligatoire pour les agent·es de la Fonction Publique. C'est pourquoi en 2021, la FSU n'a pas voté en faveur des ordonnances, contrairement à la CFDT, à FO et à d'autres.

En 2026, l'affiliation de tous les collègues à la PSC obligatoire et donc au contrat proposé par la MGEN a été source de beaucoup d'inquiétudes et de problèmes. Cette réforme rompt les solidarités inter et intra-générationnelles, aggrave la marchandisation de l'assurance maladie et conforte un système à deux étages (sécu/complémentaire) coûteux, inefficace et inégalitaire.

Seul le remboursement à 100% par la Sécurité sociale des soins prescrits recréera de véritables solidarités

Les syndicats nationaux de la FSU continuent de revendiquer la liberté de choix dans l'adhésion à une complémentaire. Nos syndicats revendiquent aussi un allègement des cotisations pour les plus basses rémunérations, pour les ayants-droit et une remise à plat de la situation pour les retraité·es.

Claire-Marie Feret

2023-2026 - La FSU normande dans l'action



Janvier - juin 2023

La FSU se mobilise dans l'intersyndicale contre la réforme des retraites.
Jusqu'à 3 500 000 manifestant·es !

Mai - juin 2023

La FSU organise le refus du PACTE.
Partout les collègues refusent l'arnaque de cette contractualisation.

Janvier 2024

Rassemblement contre la loi immigration.
La FSU dit non aux discriminations.

AESH La FSU normande à vos côtés

Au cours de l'année scolaire passée, la FSU normande a continué le combat pour que les AESH puissent enfin disposer, comme ils et elles l'entendent, des deux jours de fractionnement auxquels ils et elles ont pourtant droit selon les textes réglementaires..

En Seine-Maritime, les militant·es de la FSU ont vivement dénoncé qu'on demande aux AESH de faire bénévolement des sorties scolaires. Les AESH doivent pouvoir récupérer les heures supplémentaires effectuées ou se les faire payer.

La FSU dénonce la non application des textes réglementaires au détriment des AESH

La Rectrice de Normandie continue en effet de leur refuser ce droit alors que leurs salaires sont insuffisants et qu'ils et elles subissent des conditions de travail plus que dégradées. La FSU continuera d'accompagner les collègues AESH pour faire valoir leurs droits.

La FSU porte aussi la demande d'un réel plan de formation professionnelle pour les AESH qui leur permettrait, par exemple, de se former aux gestes professionnels de l'accompagnement des élèves les plus lourdement handicapé·es.



Vie scolaire Toujours moins de moyens !

Les décisions d'économies budgétaires ont conduit le gouvernement à encore rogner sur le budget de l'Éducation nationale en supprimant 195 ETP (équivalents temps plein) d'AED pour la rentrée 2026. En Normandie, cela se traduit par des baisses de 0,5 ETP dans certains établissements dont le rectorat considère qu'ils sont "trop dotés". Par exemple, le Calvados perd ainsi l'équivalent de 4 AED !
Dans le même temps, les AED en CDI n'ont toujours pas de grille de rémunération et, alors que celles et ceux qui sont en CDI depuis au moins trois ans devraient bénéficier d'une hausse de rémunération, ils et elles sont toujours bloqué·es.
La FSU se bat aussi pour que le recrutement des AED se fasse par les rectorats, pour que le droit à la mobilité des collègues en CDI soit enfin effectif et pour que les AED en CDD soient recruté·es sur des contrats de trois ans. Elle dénonce le fait que des chef·fes d'établissement refusent le passage en CDI ou ne renouvellent pas les AED pour leur sixième année pour éviter de devoir leur faire signer un CDI.

Cécile Chandavoine

PsyEN Un tour de passe-passe

Par quel tour de passe-passe le MEN invisibilise-t-il le travail des PsyEN alors que la santé mentale est grande cause nationale ?
Il recrute toujours moins de PsyEN en 2026 (-20% / 2025), il met en avant la formation express de personnels repères en santé mentale (CPE, enseignant·es), il privilégie même l'orientation vers des psychologues du secteur libéral.

Le déploiement des PAS (les Pôles d'appui à la scolarité), dont la généralisation a été rejetée par l'Assemblée nationale, acte l'entrée du secteur médico-social dans les établissements. C'est une nouvelle strate qui accentue encore le risque de confusion des rôles entre les différents personnels. Pourtant, il existe déjà une équipe pluriprofessionnelle dans les établissements. Encore faut-il qu'elle soit complète !

François Bertaud

Données personnelles

La numérisation est mise en place à marche forcée à tous les niveaux de l'Éducation Nationale, mais dans ce domaine comme dans d'autres, le Ministère se révèle incapable de protéger nos données et donc ses personnels.
Une fuite massive en juillet (révélée seulement en août) entraîne la diffusion possible des données personnelles de millions de personnels et d'élèves. Enfermé dans une vision promotionnelle du tout numérique (comme pour l'IA générative), le ministère néglige honteusement notre sécurité !

Léon Lefrançois

Entrée dans le métier

Un peu plus de 350 stagiaires ont été accueilli·es en Normandie. Tout l'été, les militant·es de la FSU ont assuré un suivi syndical au plus près des collègues (recours d'affectation, accueil de rentrée etc).
La réforme des concours prétendait accroître l'attractivité de nos métiers mais a eu pour effet une perte de postes, liée aux doubles admissions aux concours en L3 et en M2. Les modalités d'affectation, complexes et différentes en fonction des concours, l'opacité en l'absence de communication des barèmes retenus pour l'affectation et enfin la mutualisation et suppression des formations en INSPE ont eu plus que jamais des effets délétères pour les stagiaires. Les affectations sont en partie dégradées avec des distances croissantes à parcourir pour travailler et se former et une prise en charge insuffisante des frais de déplacements .
Enfin les 90 Élèves Fonctionnaires en M1 (nouveau statut) commencent leur année sans que les modalités de leur évaluation universitaire et professionnelle ne soient totalement connues et fixées par le Ministère.

Catherine Mezaad

2023-2026 - La FSU normande dans l'action

Mars - mai 2024

Contre le choc des savoirs :
grèves nationales les 6/02, 19/03, 2/04,
multiplication des actions locales.
La FSU, avec la profession, refuse le tri des élèves !

16 mai 2024

Abandon du projet de fusion
des AESH et des AED.
Leurs missions sont réaffirmées.

Mai 2024

CAPA Rendez-vous de Carrière :
61% des dossiers défendus par la FSU
obtiennent gain de cause et les avis Rectrice
sont améliorés.

Conditions de travail

Professeur·es d'EPS Enquête sur leurs conditions de travail

Une victoire académique pour les professeur·es d'EPS sur la question de leurs conditions de travail spécifiques. « Par rapport à la population du corps concerné, la proportion d'accidenté·es déclarant le plus d'accidents dans l'académie sont les professeur·es d'EPS » notent la DIPAAC et la DPA Normandie de 2020 à 2023.
Le 15 juin 2023, un groupe de travail issu de la FS-SSCT (comprenant 4 membres du SNEP-FSU) était constitué afin de réfléchir aux problématiques de santé spécifiques des professeur·es d'EPS en Normandie. Le SNEP-FSU, la médecine de prévention, la DIPAAC, la DESP, les IA-IPR ont coopéré pour créer et diffuser une enquête la plus complète possible.
Face au constat sans appel du nombre d'accidents de service et de maladies professionnelles bien supérieurs aux autres disciplines, il était urgent que les conditions de travail des 1800 enseignant·es d'EPS normand·es soient analysées finement. Une invitation à compléter le questionnaire a été envoyée à toute la profession.



Les douleurs au rachis, aux articulations liées aux manipulations de matériel et/ou élèves, sans compter les problématiques auditives dans nos salles de classe mal isolées tant au niveau acoustique que thermique, impactent notre outil de travail principal.
Par ailleurs, les risques psychosociaux ne sont pas en reste au regard de la multiplication des mises en cause liées aux gestes professionnels spécifiques à la profession. La diffusion et l'analyse de cette enquête sont une première étape dans le travail à mener pour faire reconnaître la pénibilité des conditions de travail propres aux professeur·es d'EPS.

Aude Joussain

Santé et Sécurité au Travail

Saisissez le Registre SST

La FSU défend vos conditions de travail dans les Formations Spécialisées Santé Sécurité au Travail (FS-SSCT) académique et départementales.
Tous les sujets y sont abordés : management agressif, souffrance au travail, bâti scolaire (chaud, froid, amiante, etc.), classes surchargées, morcellement des services, difficultés administratives... Toutes ces problématiques sont portées de manière collective au bénéfice de tou·tes les collègues.

Les chef·fes de service sont chargé·es de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agent·es placé·es sous leur autorité.

Il reste cependant capital de saisir le Registre Santé Sécurité au Travail pour signaler toute situation anormale et générant de la souffrance ; c'est ce qui a permis et permet aux élu·es FSU d'intervenir sur les situations individuelles et de mettre l'administration face à la réalité du terrain afin de la contraindre à agir.
Pour saisir un signalement, rendez vous dans l'Espace pro du site académique, allez dans l'onglet « Santé et social » et cliquez sur « Registre de Santé et Sécurité ». Nous avons besoin de vos signalements pour améliorer le quotidien professionnel de toutes et tous : ne taisons plus nos conditions de travail qui relèvent trop souvent de la maltraitance institutionnelle !

Julien Berthier-Chatail

Tous les outils santé et sécurité



2023-2026 - La FSU normande dans l'action

Juin 2024

Élections législatives :
la FSU s'engage contre l'extrême droite.

1er octobre 2024

Grève intersyndicale pour nos salaires et nos pensions.

5 décembre 2024

Grève Fonction publique massive : abandon du projet des 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie.



TZR Remplacer n'est pas subir

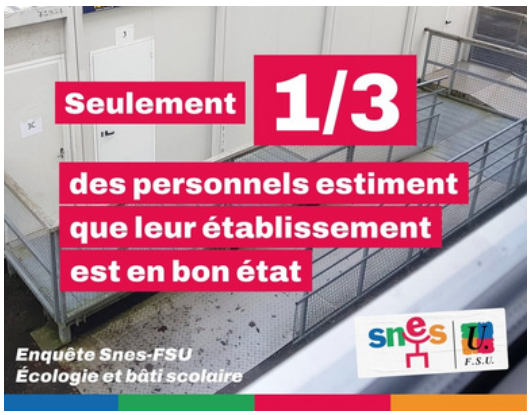
Les Titulaires sur Zone de Remplacement (TZR) sont indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation. Ces fonctionnaires formé·es exercent dans une zone géographique délimitée et perçoivent des indemnités particulières (ISSR).
Le SNES-FSU de Normandie se bat pour que les TZR obtiennent les justes compensations de leur mission difficile : réduction de la taille des ZR, bonifications pour les mutations, plus juste calcul des remboursements de frais, respect d'une pause méridienne, résistance aux pressions managériales...

Les syndicats de la FSU accompagnent au quotidien les TZR, de leur prise de poste à leurs remboursements de frais, de leurs problèmes d'affectation au paiement de missions éventuelles : permanences téléphoniques, réactivité aux courriels, suivi du registre SST, publications spécifiques, stages...
La crise de recrutement actuelle dans l'Éducation Nationale ne doit pas dégrader davantage les conditions de travail des TZR ni les faire disparaître : tou·tes les élèves ont besoin d'avoir des enseignant·es formé·es et disponibles pour assurer la continuité du service public.

Léon Lefrançois et Lorraine Minot

Bâti scolaire Trop chaud ou trop froid !

Lors des vagues de chaleur de la fin de l'année scolaire dernière, la FSU est intervenue dans toutes les instances, tant au niveau national que dans les Formations Spécialisées Santé Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT) départementales et académique, pour dénoncer l'impréparation dans les établissements scolaires. Même si la loi ne fixe toujours aucun seuil, l'INRS rappelle que les températures extrêmes font partie des risques professionnels et entrent dans le champ de la pénibilité et qu'au-delà de 30°C il y a un risque pour la santé.



La FSU exige un grand plan pour le bâti scolaire qui doit permettre des mesures d'urgence et des rénovations énergétiques

L'hiver dernier, ce sont les épisodes de froid (tempêtes, neige, absence de chauffage...) qui ont rendu difficiles certaines journées de cours. S'il est indispensable que le bâti scolaire soit rénové et adapté, il est possible d'agir dans votre établissement : en demandant une audience auprès de la collectivité territoriale de rattachement pour porter les problématiques bâtimentaires de votre établissement, en demandant la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, en intervenant dans la CHS de votre établissement ou en CA pour discuter des adaptations possibles financées sur le budget de l'établissement : thermostats, pergolas, ombrières, voiles d'ombrage, filtres solaires, ventilateurs... Et pour toute question ou problème, contactez-nous !

Cécile Chandavoine

La rubrique sur le site national →





2023-2026 - La FSU normande dans l'action

Décembre 2024

La FSU dénonce la fermeture de sites pédagogiques académiques, décidée par la Rectrice sous la pression de l'extrême droite.

Janvier 2025

En révélant le nombre alarmant de suicides dans l'Académie, la FSU contraint le Rectorat à mener des enquêtes pour prendre des mesures.

2025

Accompagnement des AESH et AED pour obtenir la prime REP / REP+ à titre rétroactif.

Sur le terrain

Collège

Une rentrée sans groupes de niveau !

C'est une victoire de la FSU et de la profession. Grâce à la résistance active par des grèves nationales et des mobilisations locales des personnels et des parent·es d'élèves, le décret du 10 mars 2026 n'impose plus les groupes de niveaux en 6ème et 5ème. C'est une grande avancée qui met fin à la volonté de trier les élèves. Les collègues doivent toutefois rester vigilant·es en CA pour ne rien se laisser imposer.
Dans le même temps, les suppressions de postes se poursuivent dans les collèges normands. Difficile de faire croire que la baisse démographique invoquée n'est pas un prétexte : il s'agit bien de faire des économies sur le dos des élèves et des personnels ! Au contraire, la FSU considère qu'il s'agit d'une occasion manquée de faire baisser les effectifs alors que les classes sont très chargées !
Enfin, 37 collèges de l'académie sont concernés par le plan « 800 collèges en progrès ». Derrière cette appellation se cache une attaque contre l'éducation prioritaire et une atteinte à la liberté pédagogique. La résistance collective et la mobilisation ont rendu les groupes de niveaux obsolètes. Pourquoi ne pas obtenir le même sort pour ce plan « collèges en progrès » ?

Christophe Larré-Larrouy



Conseil d'Administration

Un rôle démocratique essentiel !

Loin d'être une chambre d'enregistrement, les syndicats de la FSU défendent l'idée que le CA doit être une instance où les élu·es prennent tout leur rôle dans la vie de l'établissement.
Le budget, la répartition de la DHG, les projets, les réformes y sont présentés : c'est l'occasion de rappeler le projet d'éducation émancipatrice que nous portons et d'informer les parent·es (en témoigne la lutte contre le choc des savoirs). C'est aussi l'instance où nous pouvons lutter contre les attaques sur la liberté pédagogique et faire du peu d'autonomie dont nous disposons ce que nous souhaitons et non ce que nous impose le ou la chef·fe d'établissement.
Il est donc essentiel de présenter collectivement des listes, en y intégrant des AED et AESH afin que tous les personnels soient représentés, de se mettre d'accord sur ce qu'elles portent et de préparer ensemble les votes, les questions diverses, les motions et la communication à celles et ceux qui ne siègent pas.
Pour toute question, contactez-nous !

Valérie Azimani

Stages syndicaux

Demandez l'programme !

Chaque année, le SNES-FSU Normandie, avec le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU, vous proposent de nombreux stages au succès grandissant si l'on en croit le nombre d'inscrit·es.
La diminution et le manque d'attractivité de l'offre de formation du rectorat rendent indigente la formation continue. Au contraire, en 2025-26 les stages syndicaux ont permis d'aborder des thématiques variées (la transition écologique, les carrières, les questions LGBTQIA+...), de proposer des entrées pédagogiques liées aux différentes disciplines (Lettres, Maths, Langues Vivantes, Histoire-Géographie-EMC), de vous informer sur vos droits en fonction de votre situation (AED, TZR, AESH...), et sur les problèmatiques propres à nos métiers (CPE, PsyEN, inclusion...), collant au rythme de l'année scolaire (CA, DHG, mutations, rendez-vous de carrière...).
Ils ont réuni entre 40 et 150 collègues selon les thèmes, ce qui permet aussi de créer des liens et de briser l'isolement.
Le programme 2026-27 sera tout aussi ambitieux. La participation aux stages est un droit syndical qu'on ne peut vous refuser. Alors consultez le programme et inscrivez-vous !



Daisy Malet

Voie professionnelle

En finir avec le Parcours en Y !

Le parcours en Y, mis en place en 2024, impose aux élèves de Terminale Bac Pro de choisir de rester en cours (poursuite d'études) ou d'aller en stage (insertion professionnelle), sans aucun lien avec les résultats de Parcoursup encore inconnus lors du choix. Le manque de cohérence apparaît déjà !
Ce parcours passe de six semaines en mai/juin 2024 à quatre en juin 2025 et plus que deux en février/mars 2027.
Suite aux mobilisations des PLP et également à l'absentéisme des élèves devant un parcours sans aucun sens, c'est avec un constat d'échec que le ministre E. Geffray annonce ne pas y renoncer mais le réorganiser et le renommer "parcours personnalisé".
Et le Bac dans tout ça ?
Pour la mise en œuvre de ce parcours, les examens de Bac Pro ont été avancés à la mi-mai en 2025 puis fin mai en 2026 pour revenir mi-juin en 2027. Avancer les épreuves du Bac a été un échec au lycée général. Comment aurait-il pu en être autrement avec les élèves du lycée professionnel ?
Le retour des épreuves du Bac Pro en juin est une victoire à mettre au crédit de la mobilisation des personnels. Le SNUEP-FSU exige toujours l'abrogation du « parcours en Y » pour l'amélioration des conditions de travail des PLP investis au quotidien pour la réussite des élèves et leur émancipation.

Cyril Mirianon

2023-2026 - La FSU normande dans l'action

Mai-juin 2025

La FSU 76 soutient la lutte des mineurs non accompagnés de Rouen pour être logés et scolarisés.

Octobre 2025

La FSU Normandie obtient une FS-SSCT extraordinaire pour les violences sur les personnels du 1er degré.

Janvier 2026

Interventions de la FSU auprès du Rectorat pour garantir la sécurité des personnels (neige, verglas, chauffage, tempête...).

Échos des établissements

Droit de retrait et bâti scolaire

Lors de l'épisode de froid en janvier, les personnels et les élèves d'un lycée normand ont été mis en grande difficulté : pannes de chauffage, fuites d'eau entrainant des dégâts électriques et l'effondrement de certains plafonds. Les collègues ont massivement saisi le registre SST et les personnels de vie scolaire ont fait valoir leur droit de retrait face à la dangerosité de leurs conditions de travail.
La FSU a alors obtenu de la DSDEN la fermeture du lycée pour des travaux en urgence, et la reconnaissance de leur droit de retrait. Par la suite, et pendant plusieurs mois, les élu·es des FS-SSCT ont interpellé l'administration pour s'assurer de l'avancée des travaux, et dans le même temps ils et elles ont soutenu les collègues en droit de retrait pour les protéger des pressions exercées. À ce jour, la situation s'est améliorée mais des travaux restent en cours et la FSU restera attentive à l'amélioration effective des conditions de travail des collègues sur le terrain.

Amiante dans un collège

Alerté·es par une collègue syndiquée de l'établissement sur l'état inquiétant des salles et des couloirs de son collège, les élu·es FSU des FS-SSCT ont conseillé aux collègues d'aller voir le DTA (document officiel qui recense les risques liés à l'amiante) qui a révélé que des zones amiantées potentiellement dangereuses n'avaient pas été entretenues comme il le fallait par le département.
Face à l'inertie de l'administration et de la collectivité territoriale, un signalement Danger Grave et Imminent a été saisi et porté en FS-SSCT départementale puis à l'inspection du travail.
Après un long travail de documentation, de suivi et d'interpellation des autorités, le département a dû entamer des travaux de recouvrement et de désamiantage des zones concernées afin de satisfaire aux obligations réglementaires et de rétablir des conditions de travail sécurisantes pour les équipes sur le terrain. La FSU restera vigilante sur cette problématique qui est plus que jamais d'actualité au fur et à mesure que les établissements vieillissent et que les revêtements amiantés se dégradent.

Management toxique

Alerté·es par plusieurs personnels quant à des problématiques de management toxique et de souffrance au travail, les élu·es FSU de la FS-SSCT ont, pendant des semaines, recueilli des témoignages et accompagné les collègues en souffrance dans leurs démarches, tout en portant ces situations auprès de la DSDEN et du Rectorat.
Une heure d'information syndicale sur la thématique des Risques Psycho-sociaux (RPS) a été organisée dans l'établissement et a été suivie massivement par les collègues sur place, agent·es et équipe éducative.
Après des semaines d'efforts, face à la gravité et à la récurrence des faits, la FSU a enfin obtenu le déclenchement d'une enquête administrative.
Nous restons mobilisé·es pour accompagner les collègues en souffrance et les protéger face aux dérives managériales trop souvent à l'œuvre dans nos établissements.

Non-titulaires

Lutter contre la précarité !

En cette rentrée, on peut craindre des non-renouvellements de CDD, en Normandie comme à l'échelle nationale, sans proposer de solutions aux collègues.
Dans ce contexte, la difficulté récurrente du rectorat à délivrer les attestations de fin de contrat qui permettent de faire valoir ses droits auprès de France Travail, demeure une problématique majeure.
Pour autant, à l'échelle académique le nombre de CZR augmentera cette année, passant de 88 à 111. Fin juin, l'académie comptait 2047 agent·es contractuel·les du Second degré dont 473 en CDI et encore 16 MA.
Lors de la CCP (Commission Consultative Paritaire) du 2 juillet, les élu·es de la FSU ont pu défendre les intérêts des collègues (recours au sujet de leur évaluation...) et porter les revendications concrètes d'une amélioration des conditions de travail et de rémunération. Enfin, on peut déplorer que les contractuel·les n'usent pas de leur droit à demander un congé de formation, on les encourage à le faire chaque année !

Catherine Mezaad

Lycées

Halte à la destruction

Depuis plusieurs mois, le ministère met au premier plan la baisse démographique attendue dans les lycées, prétexte à une énième restriction de moyens. En Normandie, le président de région Hervé Morin abonde dans le même sens en laissant entendre que, dans certaines villes, des lycées pourraient fermer leurs portes.
Ceci revient à oublier que lorsque ces dernières années, les lycées normands étaient confrontés à une hausse de leurs effectifs, cela s'accompagnait déjà d'une restriction des moyens horaires. Ainsi, depuis la mise en œuvre de la réforme Blanquer du lycée en 2020, plus de 240 postes ont été supprimés dans les lycées de l'académie, ce qui équivaut à la fermeture de trois établissements.
Si les interventions des élu·es du SNES-FSU en CSA académique ont permis d'obtenir l'annulation de certaines de ces suppressions, celles qui ont été maintenues entraînent une forte dégradation des conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.
La baisse démographique annoncée doit au contraire permettre de retrouver des conditions d'enseignement correctes dans les lycées publics, en diminuant le nombre d'élèves par classe et en diversifiant la carte des formations.
Les effets délétères de la réforme Blanquer continuent à se faire sentir. L'éclatement du groupe classe et l'individualisation des parcours nuisent au collectif. De plus, la pression croissante sur les évaluations chiffrées du fait du contrôle continu et de la sélection de Parcoursup dégrade toujours le sens des apprentissages.

Stéphane Fourrier et Raphaëlle Mounier

2023-2026 - La FSU normande dans l'action

Janvier 2026

Victoire ! Fin des groupes de niveaux obligatoires.
Nous ne trierons pas nos élèves !

8 mars 2026

Comme chaque année, la FSU appelle à la grève féministe et participe aux mobilisations.

Juin 2026

Intervention de la FSU pour demander la protection des personnels face aux effets de la canicule.

Les syndicats de la FSU en Normandie

SNES-FSU




Claire-Marie FERET,
secrétaire académique
Bertrand BUFFETTI,
Cécile CHANDAVOINE,
Pascal ROGER,
secrétaires académiques adjoint·es




SNEP-FSU




Aude JOUSSAIN - Emmanuel KNOSP,
co-secrétaires académiques

SNUEP-FSU






Jérome DUBOIS, Gautier GUEVAR,
Cyril MIRIANON, Estelle POUILLY,
co-secrétaires académiques

À qui m'adresser ?

Je suis CPE, PsyEN, j'enseigne en collège ou en LGT, je suis AED ou AESH

normandie@snes.edu

J'exerce en LP

sa.normandie@snuep.fr

Je suis professeur·e d'EPS

s3-normandie@snepfsu.net



Élections professionnelles, du 3 au 10 décembre 2026, je vote pour élire mes représentant·es FSU

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les services publics